

Indices BF/HF Executant - Habilitation électrique Travaux d'ordre non élec. en fouilles BT/HT - Initiale (avec AIPR validé)

HAB BFHF

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Exécuter en sécurité des opérations de travaux d'ordre non électrique dans des fouilles (canalisations enterrées).
Permettre à l'employeur de délivrer à son employé, un(des) titre(s) d'habilitation non électrique correspondant aux niveaux BF exécutant/HF

Public Visé

Toutes personnes (non électriciens) exécutantes ayant des connaissances élémentaires en électricité devant accéder à des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées.

Pré Requis

Etre titulaire de l'AIPR Opérateur en respectant ces conditions :
AIPR délivré entre le 07/07/2024 et jusqu'au 07 juin 2025.
AIPR délivré après le 07/01/2025, l'habilitation électrique ne pourra être délivrée que dans un délai de 6 mois après la réussite du candidat à l'examen QCM AIPR.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Exécuter en sécurité des opérations de travaux d'ordre non électrique dans des fouilles (canalisations enterrées).
Permettre à l'employeur de délivrer à son employé, un(des) titre(s) d'habilitation non électrique correspondant aux niveaux BF exécutant/HF

Parcours pédagogique

ACCUEIL

- Vérification des prérequis
- Présentation des objectifs
- Tour de table

REVUE DES POINTS FONDAMENTAUX

- Distances et zones

Définition des distances et des zones d'environnement

- Titres d'habilitation électrique

Symboles, hiérarchisation des responsabilités

- Prévention et conduite à tenir en cas d'accident, d'incendie, d'endommagement d'une canalisation électrique.

Règles des 4A.

- Protection contre les contacts directs et indirects, les équipements de protection individuelle, le matériel et l'outillage

MODULE PRATIQUE BF-HF exécutant

- Rôle et limite du BF-HF exécutant

- Mise en situation pratique :

Analyse des risques électriques, évaluation des savoirs faire par différentes situations.

Passage du test

Clôture de la formation

Méthodes mobilisées

Formation 100% présentiel.
Exposés théoriques basés sur les modules : Tronc commun, Non-électrique BF-HF exécutant.
Applications pratiques sur sites INTERFORMAT dans des fouilles pédagogiques.

Moyens pédagogiques

Diaporama, vidéos
Applications pratiques sur sites INTERFORMAT dans des fouilles pédagogiques.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur expérimenté en habilitation électrique et habilité IPR.



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM comprenant des questions fondamentales conformément aux prescriptions de la NF C 18-510.

Contrôle des connaissances pratiques avec plusieurs situations de travail suivant les critères de la norme NFC 18-510 (Amendement en vigueur) et les prescriptions de sécurité du bâtiment et des travaux publics.

Délivrance d'un certificat de réalisation.



En cas de réussite, délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation électrique pré-rempli en fonction de l'avis après formation

Moyens à mettre en oeuvre

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants, casque, chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée)

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec questionnaire préalable sur demande

	Durée 3.50 Heures 0.5 Jour	Effectif 8 personnes maximum par formateur.		Tarifs Nous consulter
<i>Durée de mise en pratique : 2.00 Heures</i>				



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

